



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-septième session

28 septembre – 2 octobre 2020

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition – Examen à mi-parcours

Résumé

Tel que recommandé en 2014 à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, en 2016, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) (ci-après «la Décennie de la nutrition»), qui constitue un cadre cohérent et limité dans le temps pour la mise en œuvre des engagements contractés lors de la CIN2. La FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont été chargées de diriger conjointement la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition grâce à un programme de travail prévu à cet effet. La Décennie de la nutrition arrivera à mi-parcours en 2020. Le présent document fait le point sur le processus préparatoire de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Anna Lartey
Directrice de la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN)
Tel. +39 06 5705 5807

I. Contexte

1. En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), aux termes de la résolution 70/259¹. Dans cette résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies a chargé la FAO et l'OMS de diriger conjointement la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition.
2. La Décennie d'action de la nutrition est un engagement des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui se donnent pour objectif d'assurer, pendant 10 ans, la mise en œuvre pérenne et cohérente de politiques et de programmes et d'accroître les investissements en vue d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes, partout, en ne laissant personne de côté². Elle a pour but d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) en 2014, d'atteindre les cibles mondiales relatives à la nutrition et aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation d'ici à 2025 et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.
3. Le programme de travail de la Décennie comprend six domaines d'action transversaux et interdépendants, axés sur les 60 recommandations contenues dans le Cadre d'action issu de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition³, à savoir:
 - a) Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains;
 - b) Systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des mesures nutritionnelles essentielles;
 - c) Protection sociale et éducation nutritionnelle;
 - d) Commerce et investissements pour une meilleure nutrition;
 - e) Environnements sûrs et favorables à la nutrition pour tous les âges;
 - f) Gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition.

II. Examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition

4. La résolution 1989/84⁴ du Conseil économique et social sur les décennies internationales dispose que l'exécution du programme de travail doit être évaluée au milieu et à la fin de la décennie.
5. Conformément à cette résolution 1989/84, l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Rome sur la nutrition doit être examiné à mi-parcours et à la fin de la Décennie de la nutrition, dans le cadre d'un processus ouvert et participatif.
6. La Décennie de la nutrition arrivera à mi-parcours en 2020 et le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie prépare donc actuellement son examen à mi-parcours.
7. Les objectifs de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition⁵ sont d'évaluer les résultats obtenus au cours de la période 2016-2020 dans les différents domaines stratégiques du Cadre d'action de la CIN2, tels que définis dans les domaines d'action du programme de travail relatif à la Décennie, afin de: i) mettre en avant les avancées obtenues dans le domaine de la nutrition pendant la première moitié de la Décennie, ainsi que des initiatives et partenariats spécifiques; ii) recenser les difficultés rencontrées et définir les mesures à prendre pour surmonter ces difficultés pendant la

¹ <https://undocs.org/fr/A/RES/70/259>.

² Un site web consacré à la Décennie de la nutrition est disponible dans les six langues de l'ONU: <https://www.un.org/nutrition/fr>.

³ www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work_programme_nutrition_decade.pdf (en anglais).

⁴ https://digitallibrary.un.org/record/75597/files/E_RES_1989_84-FR.pdf.

⁵ www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/conceptnote_mtr_nutrition_decade.pdf.

seconde moitié de la Décennie; iii) définir les domaines d'action prioritaires pour la seconde moitié de la Décennie de la nutrition.

III. Progrès accomplis et perspectives dans le domaine d'action «Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains»⁶

8. Au cours des premières années de la Décennie de la nutrition, de nombreux rapports et résolutions de haut niveau ont montré le rôle essentiel joué par les systèmes alimentaires durables et résilients dans les régimes alimentaires sains et l'amélioration de la nutrition⁷. Les rapports portaient sur l'agroécologie et la biodiversité, la question de la durabilité dans les recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments, les mesures visant à réduire les pertes et gaspillages de denrées alimentaires et les initiatives visant à améliorer la résilience de l'approvisionnement alimentaire dans les zones exposées aux crises. Les gouvernements ont accéléré la mise en place de mesures visant à réduire ou éliminer les acides gras trans produits industriellement et le secteur alimentaire a reformulé (sur une base obligatoire ou volontaire) des produits alimentaires transformés, afin de diminuer leur teneur en sel.

9. Il faudrait que les systèmes alimentaires renforcent la sécurité alimentaire et la nutrition de tous, soient économiquement viables, soient inclusifs et aient une incidence positive sur le climat et l'environnement⁸. Pour favoriser la concrétisation de cette vision dans la seconde moitié de la Décennie de la nutrition, le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie encourage les pays à :

- *prendre conscience que les systèmes alimentaires et agricoles qui permettent d'accéder à des aliments sans danger, variés et sains et qui prennent en compte la durabilité sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (en 2021) portera sur la biodiversité, les écosystèmes et les défis du changement climatique et mettra en évidence l'importance des systèmes alimentaires en vue de la réalisation des ODD d'ici à 2030⁹;*
- *intégrer des objectifs nutritionnels dans les politiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et à d'autres secteurs. Aucun secteur ne doit entraver la promotion des régimes alimentaires sains et l'amélioration de la nutrition. Il faut que les pays mettent davantage l'accent sur les mesures qui encouragent la diversification des cultures, augmentent la production de fruits et légumes et de légumes secs et légumineuses, ainsi que la production des huiles qui contribuent à une alimentation saine, instaurent des environnements alimentaires sains et mettent en place des politiques d'encadrement des prix des denrées alimentaires pour soutenir les régimes alimentaires sains¹⁰;*
- *veiller à ce que chacun, dans le monde entier, ait accès à des aliments peu coûteux, sans danger, variés et nutritifs qui contribuent à une alimentation saine. Il faut que les pays trouvent des compromis entre l'environnement, la santé et l'économie, ainsi que de nouvelles possibilités de favoriser des régimes alimentaires sains par l'intermédiaire du système alimentaire¹¹;*
- *renforcer les chaînes de valeur alimentaires locales grâce aux technologies liées à la chaîne du froid, améliorer la manutention après récolte et établir des liens entre les petits exploitants et les nouvelles filières d'approvisionnement. Ces efforts pourraient déboucher sur une moindre*

⁶ www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/nutrition_decade_mtr_background_paper_en.pdf (en anglais).

⁷ Voir, par exemple: <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA6640FR>; www.g20.utoronto.ca/2018/2018-07-28-g20_agriculture_declaration_final.pdf; <https://undocs.org/fr/A/RES/74/149>; <https://undocs.org/fr/A/RES/73/253>; <https://undocs.org/fr/A/RES/74/242>; <https://undocs.org/fr/A/RES/73/132>.

⁸ <http://www.fao.org/director-general/speeches/detail/fr/c/1260815/> (en anglais).

⁹ <http://www.fao.org/webcast/home/fr/item/5213/icode/>.

¹⁰ <http://www.fao.org/3/na753fr/na753fr.pdf>.

¹¹ www.fao.org/3/CA2797EN/ca2797en.pdf (en anglais).

utilisation des ressources – énergie, main-d'œuvre, terres et capitaux¹², et favoriser des aliments sains pour la consommation humaine.

IV. Progrès accomplis et perspectives dans le domaine d'action «Commerce et investissements pour une meilleure nutrition»¹³

10. Le commerce peut améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, mais les politiques commerciales, la cohérence de l'action nutritionnelle, la gouvernance et la coopération intersectorielle sont aussi importantes^{14,15}. Au niveau mondial, certaines chaînes de valeur et industries agroalimentaires produisent actuellement des aliments non viables d'un point de vue environnemental et qui présentent des teneurs élevées en graisses mauvaises pour la santé, en sucres ou en sel. En raison de la mondialisation de l'approvisionnement alimentaire, les populations sont plus exposées à différents risques alimentaires. On a constaté un lien entre l'accroissement de l'investissement étranger direct et l'augmentation de la consommation de boissons contenant du sucre ajouté^{16,17}. Les mesures qui font passer la santé avant les gains économiques à court terme entraînent une augmentation des gains économiques à long terme^{18,19}.

11. Pour les années restantes de la Décennie de la nutrition, le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie propose les domaines d'action prioritaires suivants:

- *Utiliser des politiques commerciales, notamment des instruments comme les droits de douane et les quotas, pour améliorer l'approvisionnement alimentaire.* L'Organisation mondiale du commerce laisse une certaine marge de manœuvre en matière de restrictions des importations visant à protéger la santé des populations (par des modifications dans les limites des taux de droits consolidés et par des exceptions relatives à la santé). Les professionnels de la santé publique pourraient aider les professionnels des domaines économiques et juridiques, ainsi que les économistes spécialisés dans les questions commerciales, à plaider en faveur des politiques relatives au commerce et à l'investissement.
- *Renforcer les partenariats entre pays au niveau régional, tirer parti des groupes économiques régionaux existants et améliorer la collecte de données et les outils.* Les institutions mondiales pourraient continuer à rassembler des données et à contribuer aux méthodes, afin de mieux comprendre les effets des politiques commerciales sur la nutrition.
- *Encourager les institutions internationales, les gouvernements et le secteur privé à réaliser des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires.* Il est nécessaire d'accroître les investissements pour améliorer la sécurité alimentaire et stimuler le développement économique. Les politiques commerciales doivent compléter les investissements dans l'agriculture nationale et les filets de sécurité sociale²⁰.

¹² www.fao.org/3/ca1505en/CA1505EN.pdf (en anglais).

¹³ www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/nutrition_decade_mtr_background_paper_en.pdf (en anglais).

¹⁴ <https://undocs.org/fr/A/RES/73/132>.

¹⁵ https://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/faowhowtoapril19_f.htm.

¹⁶ www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4890476/pdf/12992_2016_Article_161.pdf (en anglais).

¹⁷ <https://globalizationandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12992-015-0127-7> (en anglais).

¹⁸ www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0010/380728/pb-tallinn-01-eng.pdf (en anglais).

¹⁹ <https://link.springer.com/article/10.1007/s13679-013-0064-9> (en anglais).

²⁰ www.fao.org/3/ca1505en/CA1505EN.pdf (en anglais).